

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **12 octobre 2009**

Décision n° **B-2009-1198**

commune (s) :

objet : Maintenance et fourniture de pièces détachées pour deux laveurs de laboratoire de marque Lancer -
Autorisation de signer un avenant de substitution n° 1 au profit de l'entreprise Getinge Life Sciences

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Madame Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 05 octobre 2009

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2009

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Frih, M. Rivalta.

Absents excusés : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Barge, Colin (pouvoir à Mme Vullien), Sécheresse (pouvoir à Mme Gelas), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Blein, Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Philip, Charles, Vesco, David G., Lebuhotel.

Bureau du 12 octobre 2009

Décision n° B-2009-1198

objet : **Maintenance et fourniture de pièces détachées pour deux laveurs de laboratoire de marque Lancer - Autorisation de signer un avenant de substitution n° 1 au profit de l'entreprise Getinge Life Sciences**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation selon l'article 1.12.

La société Getinge Life Sciences a absorbé la société Lancer à effet du 1er juillet 2009 et nous a informés de cette fusion-absorption par courrier en date du 30 juin 2009. Elle nous a fourni, le 12 août 2009, les informations nécessaires à l'élaboration d'un avenant de substitution.

Au vu des éléments fournis, notamment de l'avis de publication et de l'extrait du registre du commerce, il convient d'établir l'avenant de substitution n° 1 au marché, toutes les autres clauses du marché restant inchangées ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant de substitution n° 1 au marché n° 09374809 à souscrire avec la société Getinge Life Sciences.

2° - Autorise monsieur le président à le signer et à accomplir tous les actes contractuels y afférents.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 octobre 2009.